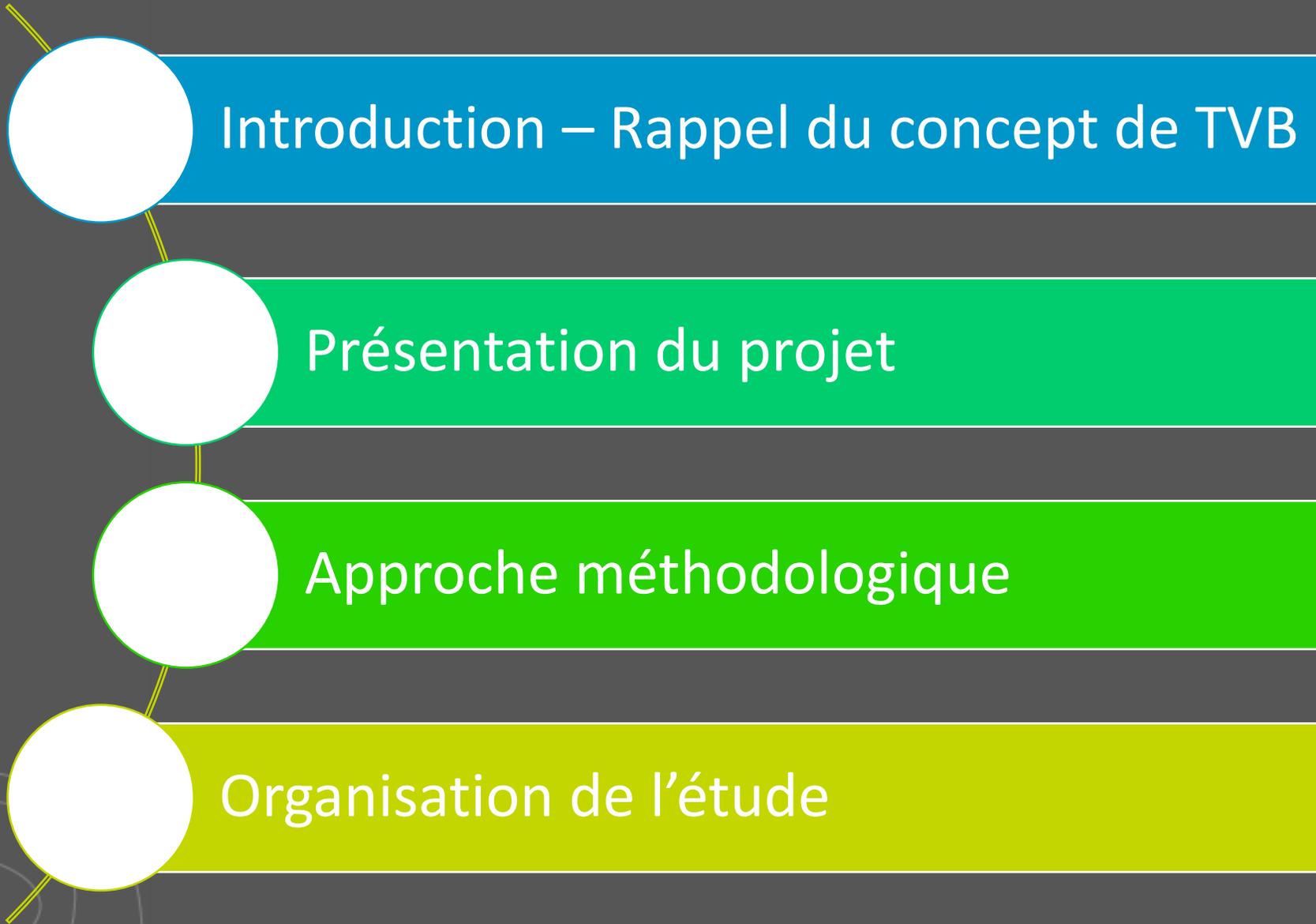


Diagnostic écologique et plan d'action pour la reconquête de la Trame Verte et Bleue

Présentation du projet



SOMMAIRE



Introduction – Rappel du concept de la Trame verte et bleue



SUD ALSACE LARGUE

communauté de communes



A l'origine du concept de TVB

➔ Le déclin de la biodiversité lié aux modifications profondes du territoire

- **3 facteurs en lien avec l'aménagement du territoire** ont des effets négatifs sur la biodiversité en entraînant une disparition et une dégradation des habitats dont les espèces ont besoin pour effectuer leur cycle de vie (reproduction, repos, alimentation, déplacements) :



La consommation ou perturbation d'espaces naturels ou agricoles par l'urbanisation, la canalisation des cours d'eau



Les changements du paysage liés à l'intensification des pratiques agricoles (ou à l'inverse, à la déprise agricole)

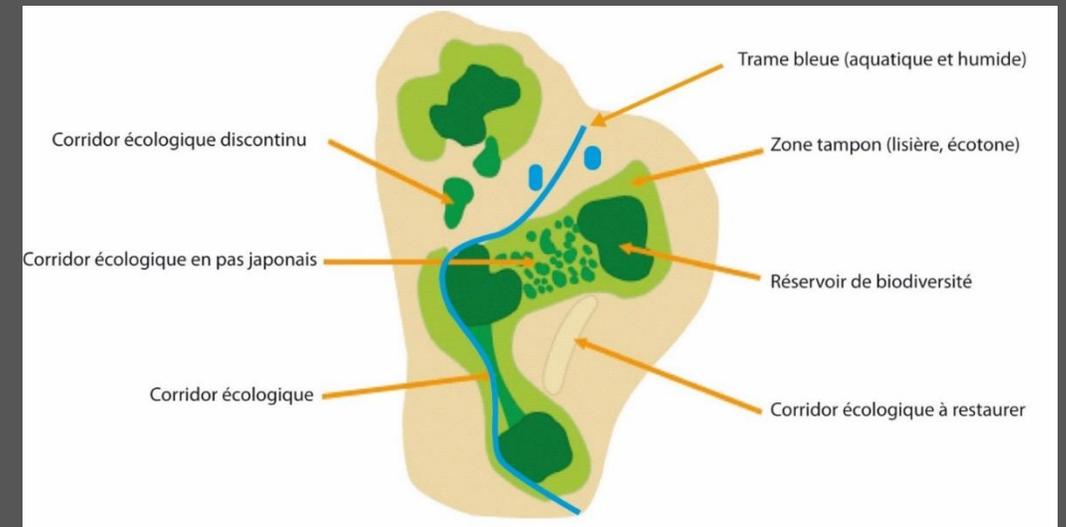
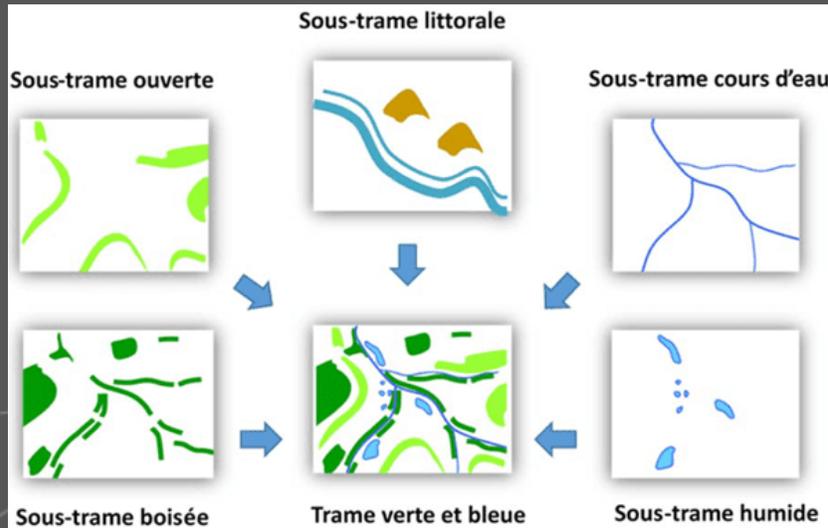


La fragmentation des milieux naturels par les infrastructures de transport

La Trame Verte et Bleue, c'est quoi ?

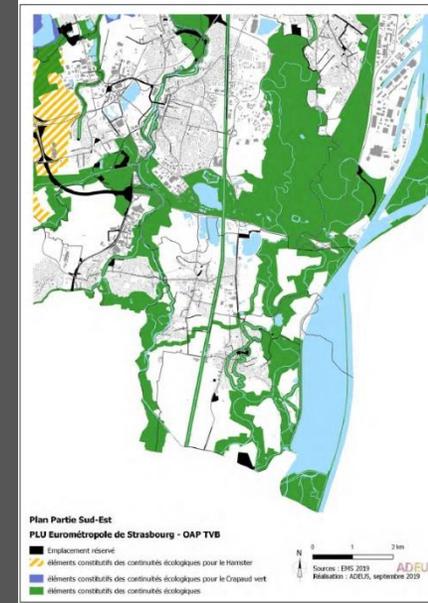
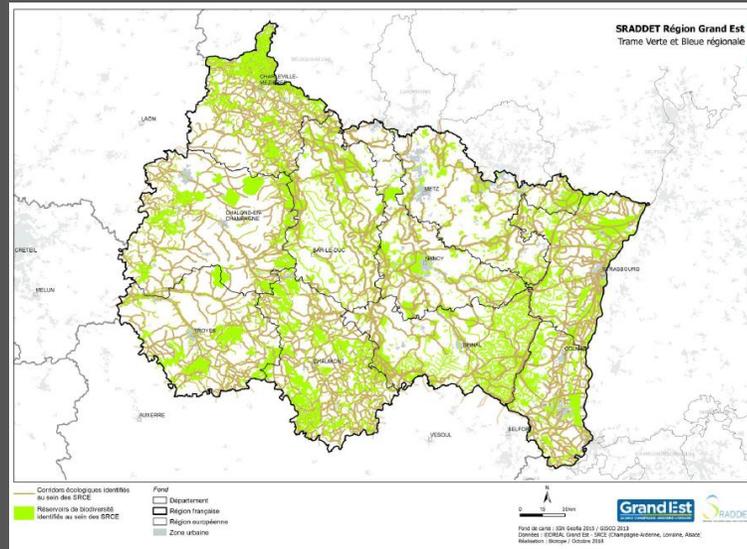
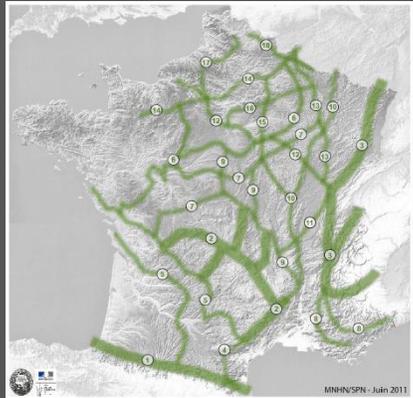
→ Un outil de lutte contre l'érosion de la biodiversité

- **Concept** : outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité qui se traduit par un réseau d'espaces naturels terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue).
- **Objectifs** : lutter contre l'érosion de la biodiversité, préserver les paysages et l'identité des territoires et contribuer à l'adaptation au changement climatique.
- **Sous-trames** : grands types d'habitats favorables à un grand nombre d'espèces.
- **Réservoirs de biodiversité** : espaces où la biodiversité est la plus riche, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie. [...] à partir desquels les individus se dispersent.
- **Corridors écologiques** : assurent des connexions entre réservoirs de biodiversité.



La Trame Verte et Bleue, c'est quoi ?

➔ Un outil qui se décline de l'échelle nationale à l'échelle locale



Elaboration du PLU	Prise en compte de la TVB
Diagnostic, Etat Initial de l'Environnement, Prospective Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination et caractérisation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques - Analyse de la fonctionnalité des espaces accueillant la biodiversité (ordinaires et remarquables) - Hiérarchisation des enjeux environnementaux globaux : rôle de l'état initial de l'environnement renforcé par l'analyse des continuités écologiques et de la TVB - Croisement des enjeux d'aménagement et de développement du territoire avec les enjeux environnementaux
PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les atouts de la TVB dans le projet du territoire (multifonctionnalités) - Etablir une stratégie à moyen et long terme - Définir des orientations pour la préservation et la restauration de la TVB au regard des orientations du PADD
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la TVB sur des secteurs particuliers - OAP thématique sur la TVB - OAP opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme dans un rapport de compatibilité
Elaboration du Règlement et des documents graphiques	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour le règlement, qui forme un tout cohérent avec les OAP, de mobiliser différentes outils (zonage avec indice/règlement lié, Ebc, protection d'éléments identifiés), permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le PADD en terme de préservation, « remise en bon état » de la TVB - Règlement opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme dans un rapport de conformité

ONTVB : grands principes de continuités écologiques à l'échelle nationale

SRADDET : déclinaison à l'échelle régionale (ex-SRCE)

Documents d'urbanisme à l'échelle locale : déclinaison dans les SCoT, PLUi, PLU... et dans leurs différents documents (PADD, OAP, DOO, règlements graphiques...)



Principe de subsidiarité



Présentation du projet

Le territoire et l'étude

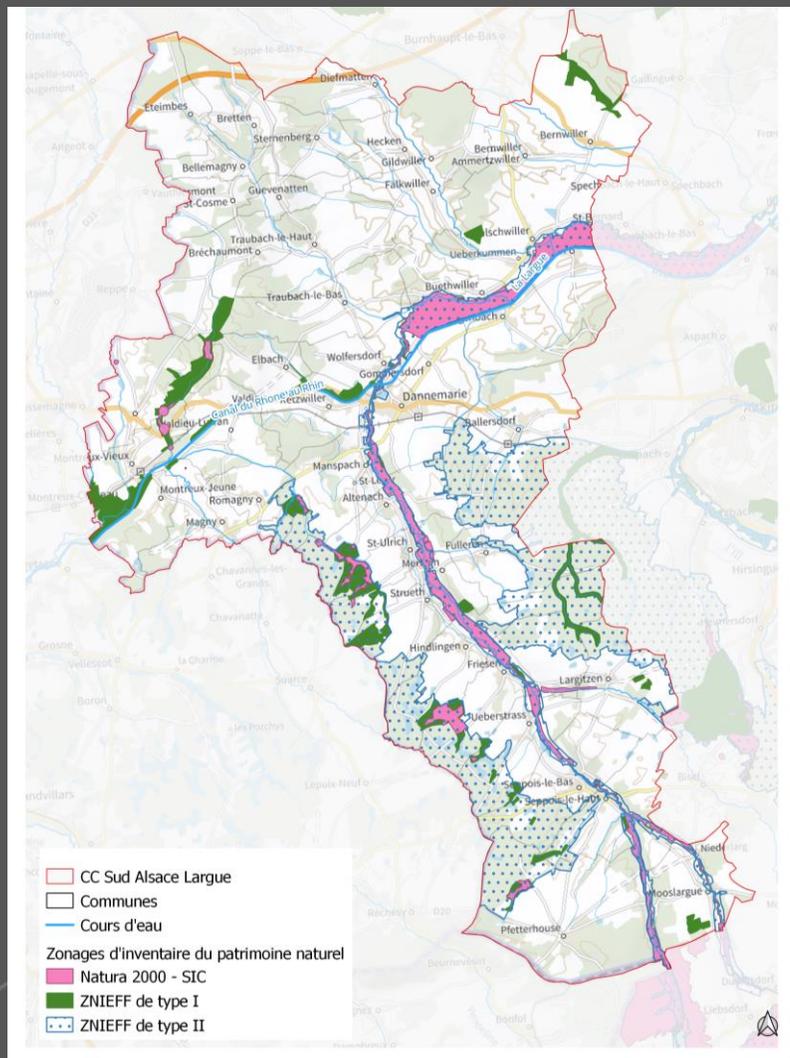


SUD ALSACE LARGUE

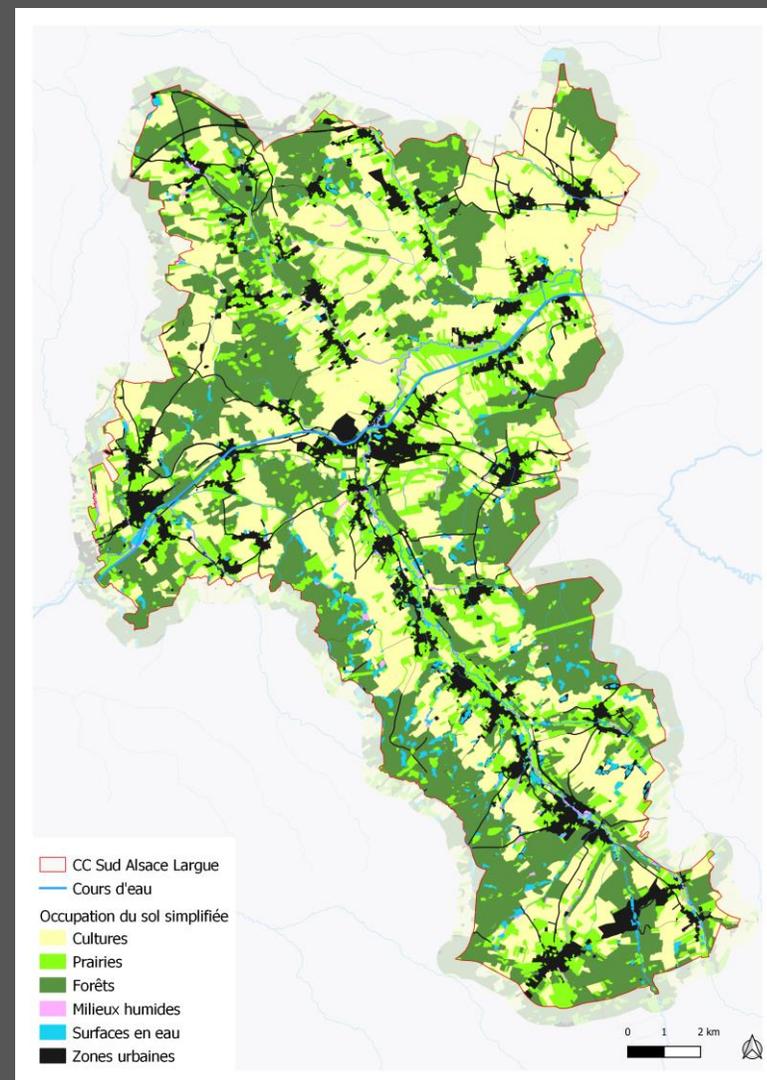
communauté de communes



Le territoire de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue



- ✓ **Territoire rural** organisé autour de quelques bourgs-centre tels que Dannemarie et Seppois-le-Bas
- ✓ Traversé par la **vallée de la Largue** (S/N) et par le canal du Rhône au Rhin (O/E)
- ✓ Infrastructures de transport : A36 au nord, D419 et voie ferrée (E/O) au niveau de Dannemarie
- ✓ Occupation du sol dominée par des boisements, des milieux agricoles (cultures), des prairies (vallées alluviales)
- ✓ Très nombreux étangs, réseau hydrographique dense
- ✓ 2 sites **Natura 2000**
- ✓ 3 **ZNIEFF** de type II (grands massifs boisés et vallée de la Largue)
- ✓ Nombreuses ZNIEFF de type I (étangs et prairies)

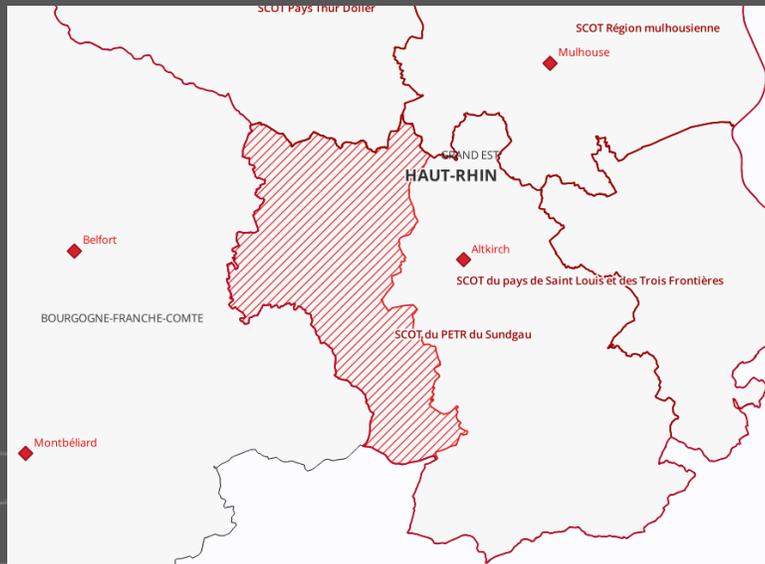


Pourquoi restaurer la TVB ?



CC Sud Alsace Largue

Région Grand Est
Département Haut-Rhin (68)
SCOT du PETR du Sundgau



➔ L'environnement au cœur des politiques locales

- ✓ Plusieurs programmes et documents cadres en place :
 - Contrat de territoire Eau et Climat
 - Programme TEPOS Sundgau
 - GERPLAN
 - SDAGE Rhin-Meuse, SAGE de la Largue...
- ✓ Des enjeux environnementaux et sociétaux :
 - Érosion de la biodiversité
 - Restauration de la qualité des sols agricoles
 - Gestion des risques inondation
 - Préservation du cadre de vie

➔ La Trame Verte et Bleue : boîte à outils de solutions fondées sur la nature

Présentation du prestataire

■ La CCSAL a missionné le groupement des bureaux d'étude **La Trace** et **Ubiquiste** pour réaliser l'étude :



Cheffe de projet

Ubiquiste

Appui à l'élaboration de la méthode

Appui aux prospections de terrain

Appui à la modélisation des corridors écologiques

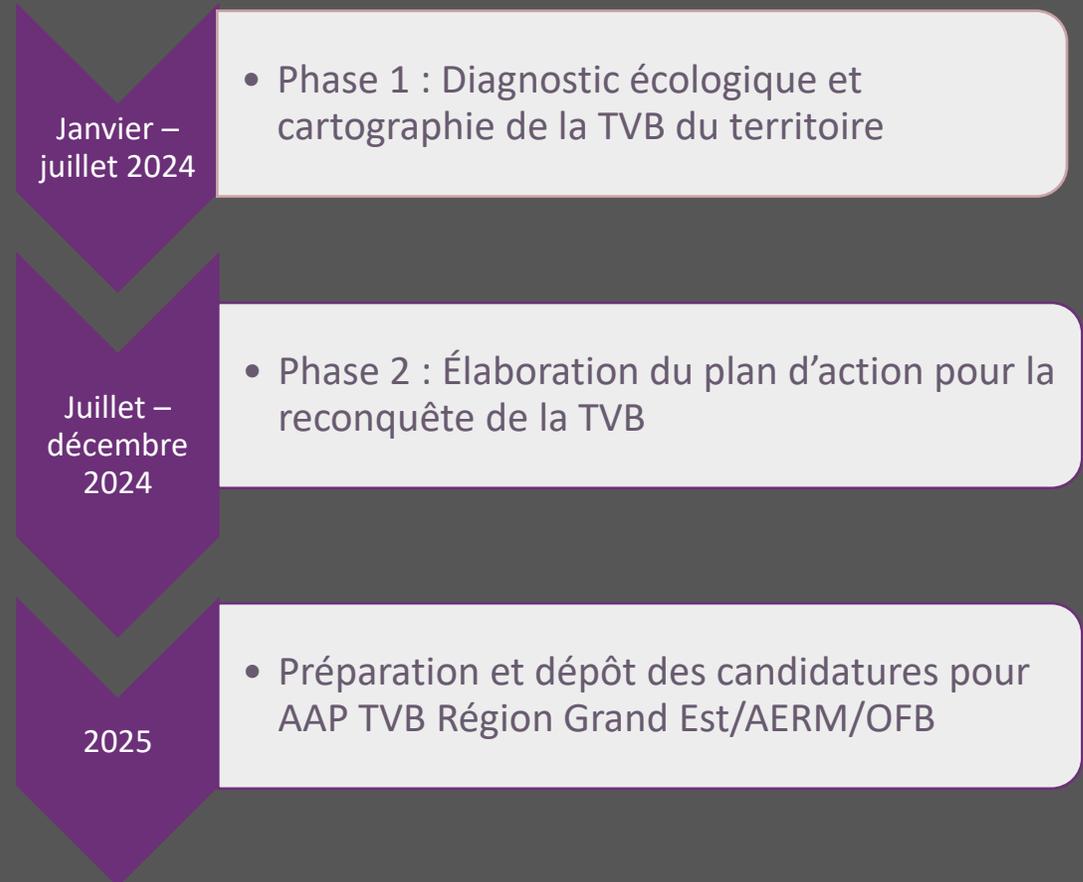
Appui à l'organisation des ateliers et réunions

La mise en œuvre de l'étude

➔ Les objectifs de l'étude

- ✓ CCSAL lauréate de l'appel à projet TVB Grand Est 2023
- ✓ Étude composée de 2 phases :
 - **Phase 1** : Diagnostic écologique permettant de décliner la Trame Verte et Bleue du territoire
 - **Phase 2** : Programme d'action pour la reconquête de la trame verte et bleue
- ✓ Objectif de répondre à une seconde session d'AAP TVB pour la mise en œuvre du plan d'action avec les acteurs concernés
- Travail porté par la CCSAL mais **co-construit** avec les communes, les associations et acteurs locaux
- Étude TVB qui pourra être utilisée par les communes pour leurs documents d'urbanisme

➔ Déroulé de la mission





Contact technique

Communauté de Communes Sud Alsace Largue

Fanny WAGNER

07 50 56 78 04 – 03 89 07 24 24

f.wagner@sudalsace-largue.fr